

Questionnaire chauffage au bois 2017

Synthèse des résultats



Vos nombreuses réponses nous ont permis de recueillir des informations sur le mode de chauffage des habitants du Trièves en vue de la création d'un Guide pratique du Bois énergie.

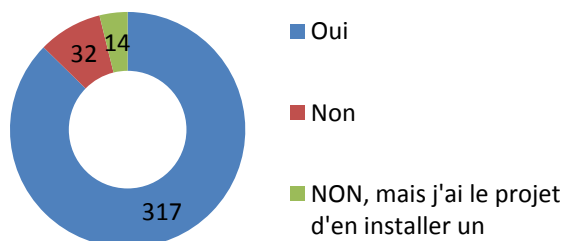
Nous vous présentons ici les premiers résultats, nous allons poursuivre nos analyses pour alimenter notre stratégie en matière de développement des énergies renouvelables locales.

L'échantillon

Le questionnaire a été rempli par 363 personnes, ce qui représente 9 % des ménages du Trièves. Mention spéciale à Tréminis, Monestier du Percy et Saint Guillaume, avec des taux de 28, 23 et 19 % des ménages qui ont répondu. Merci pour votre efficacité dans la diffusion du questionnaire !

La répartition géographique des réponses est assez homogène, avec un peu plus de réponses sur l'ancien canton de Mens que sur Clelles et Monestier (11 % contre 8 et 7 %).

Avez-vous un chauffage au bois...



Le questionnaire a forcément touché principalement le public concerné par le chauffage au bois. Il nous a, par ailleurs, permis d'identifier quelques points de blocage pour l'utilisation du chauffage au bois et de récupérer quelques contacts de personnes intéressées pour recevoir des informations sur les actions que nous menons.

La principale raison invoquée par les personnes qui ne se chauffent pas au bois mais qui le souhaiteraient, est la situation de locataire et l'impossibilité d'installer un poêle dans le logement. Ensuite interviennent des contraintes techniques, l'existence d'un autre moyen de chauffage central déjà performant, ou une contrainte de stockage du bois.

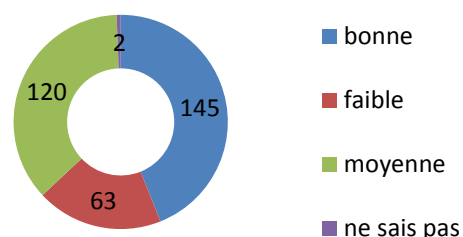
L'usage d'un questionnaire en ligne a par ailleurs sûrement exclu une partie des ménages Trièvois, notamment des personnes qui ne se servent pas ou peu de l'outil informatique. On peut donc penser que les données recueillies sous-estiment l'usage du bois-bûche le plus

« traditionnel » : utilisation du poêle quelle que soit la saison, dans des appareils anciens et peu performants, en utilisant du bois fourni par la famille ou les voisins.

Autre biais probable de l'échantillon : les personnes qui ont répondu sont susceptibles d'être mobilisées pour l'amélioration énergétique de leur logement. La diffusion a, principalement, été faite par le biais des personnes qui ont contacté la plateforme de rénovation énergétique.

Cela se traduit par un niveau d'isolation des maisons des personnes qui ont répondu jugé plutôt bon, autant pour les utilisateurs de bois bûche que d'autre système de chauffage.

D'après vous l'isolation de votre logement est-elle...



L'utilisation du chauffage au bois

35 % des ménages Trièvois déclarent utiliser le bois comme combustible principal (source INSEE 2008).

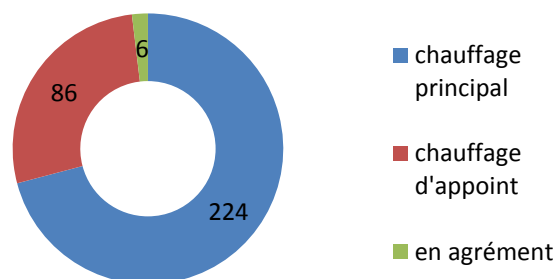
Ce chiffre nous permet d'extrapoler la consommation de bois du territoire par rapport aux 224 personnes qui nous ont répondu en ce sens. Ainsi, nous pouvons estimer que :

- 1240 ménages Trièvois (sur 4160) utilisent le bois-bûche comme chauffage principal, consommant 11 200 stères de bois chaque année ;

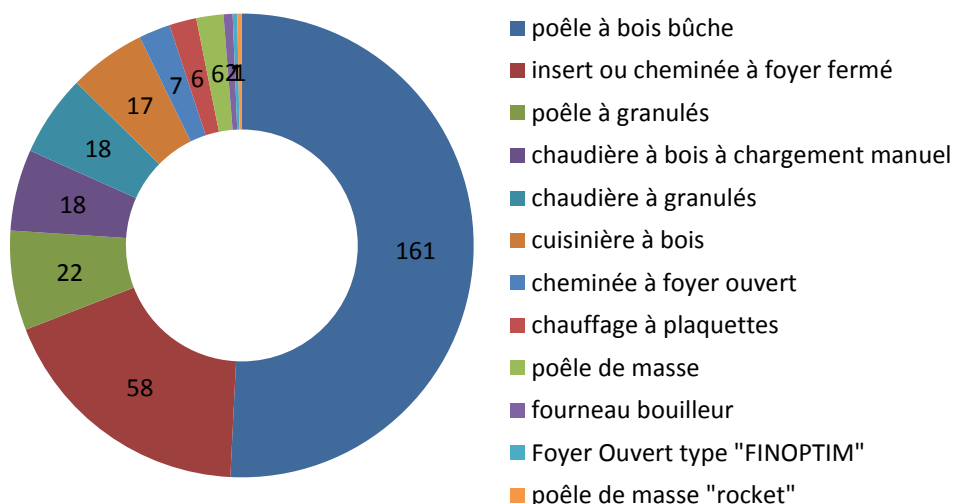
- 220 ménages Trièvois utilisent les granulés ou plaquettes comme combustible de chauffage principal pour environ 1000 tonnes de combustible.

Cela représente l'équivalent de 2 100 « Tonne équivalent pétrole » (tep), autrement dit l'équivalent de 2.1 millions de litres de fioul domestique.

Utilisez-vous votre chauffage au bois comme...



Quel type d'équipement utilisez-vous ?

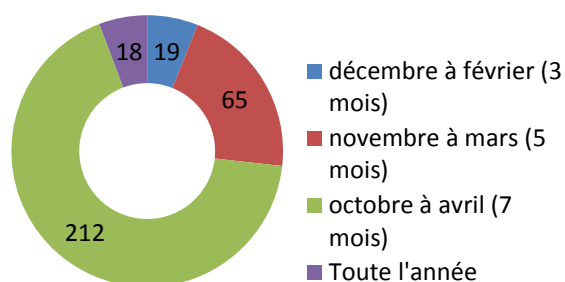


Les appareils de chauffage sont très divers, avec un certain nombre de systèmes innovants permettant de répondre à différents besoins. Les poêles à bois et inserts restent de loin les plus utilisés.

L'usage du bois bûche reste largement majoritaire avec 86 % des personnes qui ont répondu qui en consomment, contre 12 % pour des granulés et 2 % pour des plaquettes forestières.

Le bois buche est traditionnellement bien ancré et reste la ressource la moins chère au kWh produit, d'autant plus lorsqu'elle est produite directement par le consommateur.

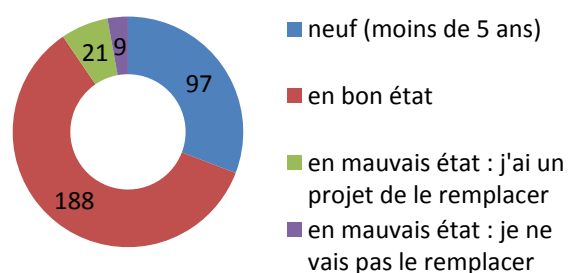
Vous chauffez en moyenne de...



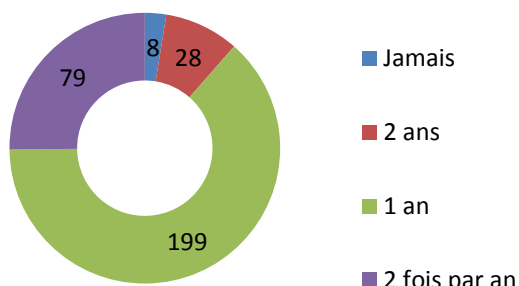
La saison de chauffe représente plus de la moitié de l'année pour la majorité des personnes, ce qui induit des consommations importantes de bois. La consommation moyenne en bois-bûche est de 9 stères par an pour les personnes l'utilisant en chauffage principal, mais cela cache de grandes disparités entre des maisons très isolées (0.5 stères par an) ou de grandes maisons peu isolées (30 stères par an).

10 % des appareils sont déclarés comme en mauvais état, exclusivement des poêles à bois-bûche. Cependant, le chiffre n'est probablement pas représentatif de l'état général du parc d'appareils de chauffage au bois.

Selon vous, votre chauffage au bois est...



Vous ramenez votre installation de chauffage tous les...

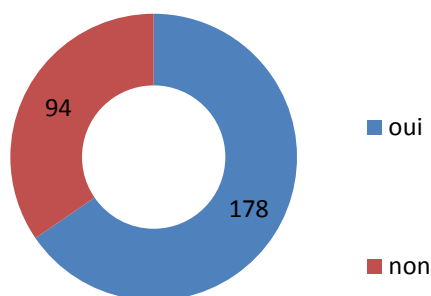


Nous rappelons que la réglementation prévoit au minimum un ramonage une fois par an. En pratique, la réglementation locale impose le plus souvent un ramonage deux fois par an, dont une fois pendant la période de chauffe.

Les feux de cheminés sont très courants en Trièves...

Zoom sur le Bois bûche

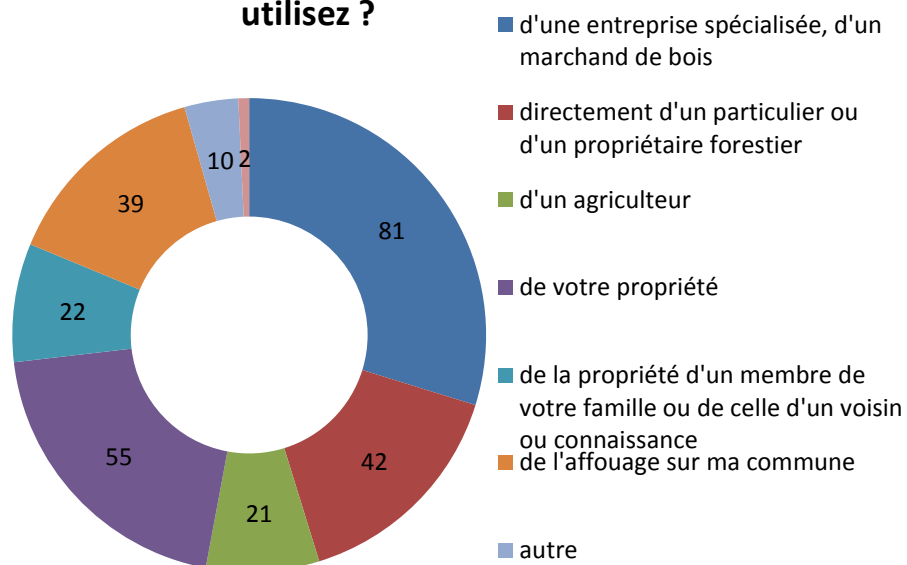
Achetez vous votre bois ?



Un tiers des utilisateurs de bois bûche n'achètent pas leur bois (représentant un tiers du volume consommé). Il s'agit de fait de bois du Trièves, et d'un combustible au coût défiant toute concurrence !

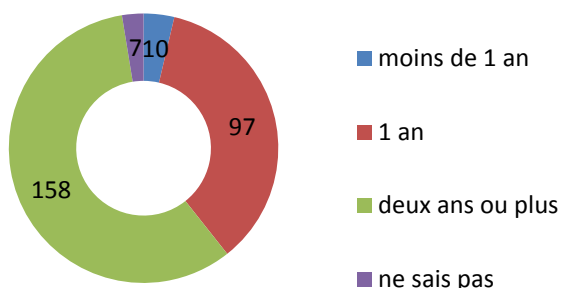
Le bois bûche provient d'une grande diversité d'acteurs. En ajoutant l'affouage¹ à l'auto-consommation, le bois commercialisé ne représente que 50 % du bois utilisé sur le territoire.

D'où provient principalement le bois que vous utilisez ?



¹ Vente de bois des forêts communales à destination des habitants de la commune.

Quel est le temps de séchage de votre bois ?

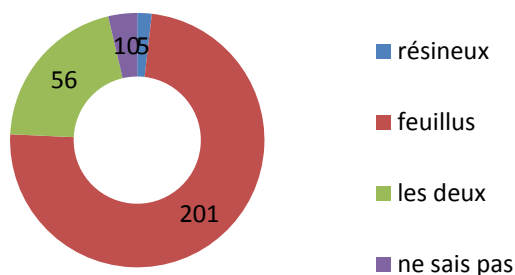


Pour une combustion optimale, le bois doit être séché au minimum deux ans !

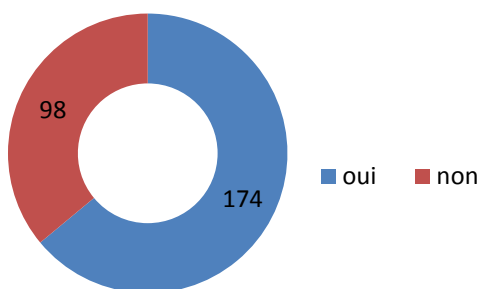
C'est une contrainte parfois difficile à dépasser lorsqu'on ne dispose pas d'espace de stockage et il est parfois difficile de trouver du bois séché deux années dans le commerce.

Le résineux est utilisé pour le bois d'œuvre, pour les plaquettes forestières, pour la papeterie... Les feuillus sont utilisés principalement pour le bois bûche et du fait des difficultés de régénération des résineux, ils progressent fortement en Trièves. C'est donc une ressource abondante et non menacée actuellement.

Quelles essences de bois utilisez-vous principalement ?



Vous arrive-t-il de faire tourner votre appareil au ralenti (la nuit par ex.) ?



L'appareil tourne au ralenti lorsque vous réduisez le fonctionnement de votre poêle ou insert en refermant les entrées d'air pour faire couvrir le feu et le maintenir plus longtemps.

Attention, ce type de fonctionnement provoque pollution, encrassement des conduits et mauvaises performances de votre appareil.

Pour en savoir plus sur cette technique, guettez l'arrivée du « **Guide pratique du bois énergie** » à paraître en octobre !

Pratiquez vous l'allumage par le haut ?

